

# ROPPHL

Regroupement des Organismes de Promotion de Personnes Handicapées de Laval

## PLAN STRATÉGIQUE 2021-2024

*13 avril 2021*



ESPACE STRATÉGIES



# Sommaire de la démarche

24 septembre 2020

**Présentation de la démarche** au conseil d'administration

14 octobre 2020

**Groupe de discussion**

2 décembre 2020

**Atelier 2 – OÙ allons-nous?**

Janvier 2021

**Rédaction** de la version préliminaire

Mars à Novembre 2021

**Rencontres de suivi** du plan

5 octobre 2020

**Démarrage du mandat**

18 novembre 2020

**Atelier 1 – Identité**

16 décembre 2020

**Atelier 3 – Chantiers**

Février-Mars 2021

**Rétroaction**

**Dépôt** de la version finale

# L'identité stratégique

L'identité stratégique est le **caractère unique de l'organisation**. Cette identité doit être **renforcée et protégée** afin de préserver la valeur que l'organisme amène à ses clientèles.

- **Un organisme phare qui met en lumière les priorités collectives liées aux personnes handicapées de Laval** et qui mobilise ses membres autour de causes communes
- **Une équipe ayant une compréhension approfondie de l'ensemble des problématiques de ses membres**, qui leur apporte du soutien en les outillant et les formant
- **Un porte-parole dans la défense collective des droits**, qui crée des **ponts** entre ses membres et leurs interlocuteurs dans une perspective de représentation et de collaboration



# Notre vision

En 2024, le ROPPHL est une **référence incontournable en accessibilité universelle auprès de ses interlocuteurs lavallois**, qui le consultent régulièrement pour son expertise.

Le ROPPHL **crée des opportunités d'échanges qui s'appuient sur la contribution de l'ensemble de ses organismes membres et favorise une synergie collaborative.**

Le ROPPHL a su **identifier ses meilleurs leviers d'action** afin de mettre en place **des projets qui soutiennent et dont bénéficient** ses organismes membres et leurs clientèles.

# Les enjeux du ROPPHL

1. L'optimisation des retombées des actions portées par le ROPPHL
2. Le renouvellement de la relation avec les interlocuteurs
3. La communication bidirectionnelle entre le ROPPHL et ses membres
4. L'adaptation des activités à la capacité de contribution des membres
5. La continuité de l'organisme et de ses pratiques



# Notre stratégie

Au cours de cet exercice de planification stratégique, le ROPPHL a soulevé de nombreuses problématiques qui guideront ses actions pour les prochaines années. **Ces enjeux auront permis l'élaboration d'orientations stratégiques adaptées à la réalité de l'organisme et aux préoccupations de ses organismes membres.**

Le ROPPHL a ainsi identifié des stratégies audacieuses qui permettront de **développer l'organisation et l'amener à atteindre sa vision stratégique.** Ces choix stratégiques témoignent de la volonté de l'organisation **de se dépasser et d'innover dans ses pratiques.**

Parmi ces stratégies audacieuses, soulignons particulièrement **AXECIBLE**, qui sera déployé au cours des prochaines années. À travers celui-ci, le ROPPHL sera en mesure de renforcer son expertise et de se positionner auprès de ses interlocuteurs lavallois.

# Les orientations stratégiques

*Le ROPPHL et ses interlocuteurs*

- 1.** Développer le rôle d'expert de l'organisme auprès des interlocuteurs lavallois
- 

*Le ROPPHL et ses membres*

- 2.** Renforcer l'impact collectif du regroupement
- 

*Le ROPPHL comme organisation*

- 3.** Assurer la continuité de l'organisation





# Les axes stratégiques

## 1. Développer le rôle d'expert de l'organisme auprès des interlocuteurs lavallois

AXE 1 : Positionner le ROPPHL dans l'écosystème de développement territorial

AXE 2 : Sensibiliser et informer la communauté face aux réalités des personnes handicapées

---

## 2. Renforcer l'impact collectif du regroupement

AXE 1 : Accroître l'effet de levier en suscitant la collaboration entre les membres

AXE 2 : Mesurer l'impact des actions du regroupement

AXE 3 : Intervenir auprès des décideurs et représentants

AXE 4 : Favoriser la connaissance des services et la collaboration entre les organismes membres

---

## 3. Assurer la continuité de l'organisation

AXE 1 : Entretenir la relation avec les organismes membres et la communauté

AXE 2 : Pérenniser l'expertise de l'équipe



# Les pistes d'action

## Légende

● Efforts importants

● Efforts modérés

### IS – Initiative stratégique

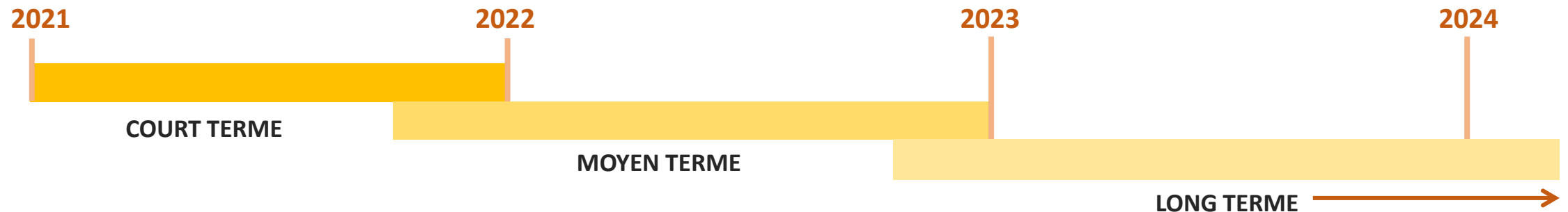
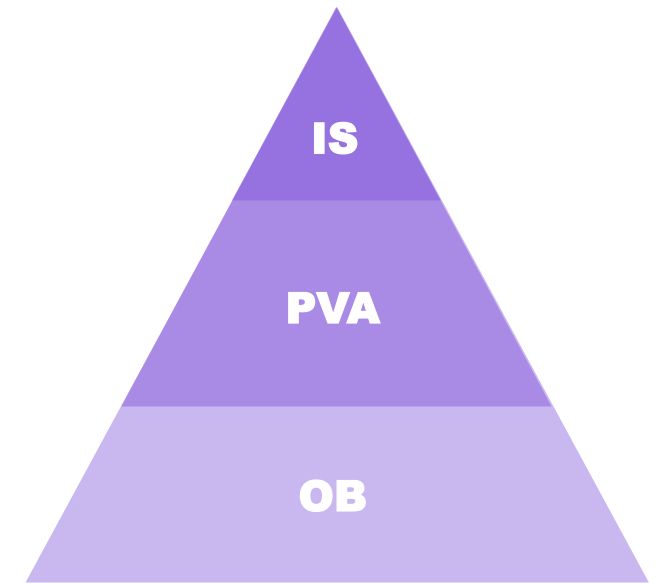
Les opportunités majeures qui permettront d'amener l'organisation ailleurs et de transformer son modèle d'affaires. Ces opportunités amènent des répercussions à long terme et nécessitent donc un grand investissement en termes de ressources.

### PVA – Projet à valeur ajoutée

Les projets ayant une valeur supérieure et qui demandent plus d'efforts que les opérations de base. Ils génèrent des impacts à moyen terme et amènent ainsi une certaine « valeur » à l'organisation.

### OB – Opération de base

Les opérations faisant partie du quotidien de l'organisation. Celles-ci doivent être effectuées afin d'assurer le bon roulement de l'organisme. Même si l'action est nouvelle, elle s'inscrit dans une perspective de continuité des opérations de l'organisme.



# ORIENTATION 1 | Développer le rôle d'expert de l'organisme auprès des interlocuteurs lavallois

	TYPE DE PROJET	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	EN CONTINU
<b>Axe 1 - Positionner le ROPPHL dans l'écosystème de développement territorial</b>					
Déployer AXECIBLE pour faire connaître et favoriser l'intégration de l'accessibilité universelle	IS	●	●	●	
Sensibiliser les instances politiques et partenariales par le biais de nouvelles approches et outils ciblés	PVA	●	●	●	
Créer des ponts avec les groupes porteurs de projets afin de les sensibiliser et les accompagner dans leurs démarches	PVA				●
Contribuer à la concertation régionale	OB				●

# ORIENTATION 1 | Développer le rôle d'expert de l'organisme auprès des interlocuteurs lavallois

	TYPE DE PROJET	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	EN CONTINU
<b>Axe 2 - Sensibiliser et informer la communauté face aux réalités des personnes handicapées</b>					
Sensibiliser le grand public	OB				●
Diffuser l'information concernant les personnes handicapées et leurs proches	OB				●

## ORIENTATION 2 | Renforcer l'impact collectif du regroupement

	TYPE DE PROJET	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	EN CONTINU
<b>Axe 1 - Accroître l'effet de levier en suscitant la collaboration entre les membres</b>					
Mettre sur pied des nouvelles méthodes de travail afin de s'adapter à la capacité de contribution des membres	PVA				●
<b>Axe 2 - Mesurer l'impact des actions du regroupement</b>					
Mettre en place des mécanismes d'évaluation d'impact des projets	OB	●			
Déterminer et documenter les objectifs de participation lors d'activités de concertation	OB	●			●

## ORIENTATION 2 | Renforcer l'impact collectif du regroupement

	TYPE DE PROJET	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	EN CONTINU
<b>Axe 3 - Intervenir auprès des décideurs et représentants</b>					
Créer des opportunités d'échanges avec les interlocuteurs lavallois (développer le lien de confiance)	OB				●
Accompagner les organismes membres dans leurs démarches de défense des droits	OB				●
<b>Axe 4 - Favoriser la connaissance des services et la collaboration entre les organismes membres</b>					
Diffuser les travaux des comités aux organismes membres	OB				●
Favoriser le référencement entre organismes membres	OB				●
Offrir des formations en défense collective des droits (charte des droits, porter plainte, identifier les discriminations, recours possibles, etc.)	OB				●

## ORIENTATION 3 | Assurer la continuité de l'organisation

	TYPE DE PROJET	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	EN CONTINU
<b>Axe 1 - Entretenir la relation avec les organismes membres et la communauté</b>					
Répondre aux demandes d'accompagnement des organismes	OB				●
Réviser le plan de communication	PVA	●			
<b>Axe 2 – Pérenniser l'expertise de l'équipe</b>					
Bonifier et mettre à jour les guides documentant les pratiques existantes	OB		●		
Définir le processus d'intégration des nouveaux membres de l'équipe	OB	●			

# Notre initiative stratégique

## **AXECIBLE**

Ce projet consiste en une gamme de services complémentaires visant à généraliser la notion d'accessibilité universelle auprès de la communauté lavalloise, en 3 axes :

- 1. Formation AXECIBLE**
- 2. Brigade AXECIBLE**
- 3. Ressources AXECIBLE**

AXECIBLE utilisera l'expertise humaine pour favoriser la modification de comportements et d'habitudes face à l'accessibilité puisque les formateurs et les brigadiers seront des personnes avec des limitations.

D'un côté, ce modèle offrira aux personnes ayant des limitations fonctionnelles de prendre part aux changements. De l'autre, il permettra aux partenaires de s'approprier les notions d'accessibilité en leur proposant des ressources utiles pour améliorer leurs connaissances et leurs pratiques.

# Nos projets à valeur ajoutée

## 1. Sensibiliser les autorités par le biais de nouvelles approches et outils ciblés

Développer de nouveaux outils de défense collective des droits, adaptés aux différents contextes et ciblés en fonction des autorités à sensibiliser.

## 2. Mettre sur pied des nouvelles méthodes de travail afin de s'adapter à la capacité de contribution des membres

Multiplier les occasions de mobilisation et diversifier les modes de participation afin de permettre à tous nos membres de se mobiliser, peu importe leurs capacités et ressources.

## 3. Créer des ponts avec les groupes porteurs de projets afin de les sensibiliser et les accompagner dans leurs démarches

Saisir les opportunités des différents projets en développement sur le territoire lavallois, pour encourager les groupes à mettre en pratique l'accessibilité universelle tout au long de la réalisation de leurs projets.

## 4. Réviser le plan de communication

Bonifier nos communications actuelles afin de prendre en compte les meilleures pratiques et favoriser l'engagement de nos publics cibles.



# Annexe

## Les enjeux des organismes membres et de leur clientèle

---

Au cours de cet exercice de planification stratégique, le ROPPHL a consulté ses membres lors de plusieurs ateliers participatifs. Ces ateliers ont permis aux membres de s'exprimer sur leurs préoccupations et celles de leurs clientèles.

**Le ROPPHL a ainsi identifié des enjeux touchant ses organismes membres qui lui permettront de guider ses actions pour les prochaines années.** Ces enjeux seront parmi ceux au cœur des revendications effectuées par le ROPPHL.



# Les enjeux des organismes membres et de leur clientèle

## ÉDUCATION

1. Ruptures dans le continuum de services, particulièrement après l'âge de 21 ans
2. Besoin d'amélioration dans la prise en charge et l'application des plans de transition TEVA
3. Difficulté à établir des collaborations continues avec le milieu scolaire
4. Augmentation du temps d'attente pour les services spécialisés notamment depuis le début de la pandémie

## EMPLOI ET ACTIVITÉS SOCIO-PROFESSIONNELLES

5. Manque de connaissances des services disponibles et de référencement vers les organismes existants
6. Difficulté à établir des collaborations continues avec le milieu scolaire concernant les services en pré-employabilité et employabilité (TEVA, stages, ...)
7. Ruptures dans le continuum de services, notamment à la fin des études
8. Défi de compréhension des réalités de la clientèle au sein du milieu de travail

# Les enjeux des organismes membres et de leur clientèle

## ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE – INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATIONS

9. Difficultés d'accès à certains outils ou applications technologiques
10. Manque d'accessibilité dans les communications pour les personnes ayant une DI (entre autres par langage simplifié)
11. Manque d'adaptation des indications visuelles pour les personnes avec limitations
12. Application des règlements liés à l'accessibilité des aménagements publics
13. Manque d'information concernant l'implantation de l'accessibilité
14. Manque d'information sur l'accessibilité des infrastructures existantes

## ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE – TRANSPORT RÉGULIER

15. Faible utilisation du transport régulier par les personnes vivant avec des limitations
16. Défi de compréhension de la réalité des personnes avec limitation de la part de la clientèle régulière et des chauffeurs
17. Manque d'accessibilité des véhicules réguliers et d'intégration des besoins des personnes avec limitations dans la conception de nouveaux types de véhicules (ex. électriques)
18. Manque d'accessibilité des applications mobiles liées au transport

# Les enjeux des organismes membres et de leur clientèle

## HABITATION

- 19. Absence de listes d'attentes et de données concernant les habitations adéquates pour personnes avec limitations
- 20. Manque de place en logements sociaux ou logements adaptés
- 21. Besoin d'accompagnement et d'information dans les démarches
- 22. Méconnaissance des ressources, de la part des groupes porteurs de logement social sur les caractéristiques d'un logement accessible et comment en améliorer l'attractivité

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- 23. Méconnaissance des ressources d'hébergement de la part de la clientèle
- 24. Méconnaissance de la Politique de lutte contre la maltraitance à Laval pour les personnes en situation d'handicap ou ressource résidentielle
- 25. Manque de services en soutien à domicile



# Espace Stratégies

Cabinet d'accompagnement en démarche stratégique

5600 rue Hochelaga, bureau 026

Montréal (Québec) H1N 3L7

[www.espacestrategies.com](http://www.espacestrategies.com)

info@espacestrategies.com

438-798-0765